



Décision de radiodiffusion CRTC 2024-265-1

Version PDF

Références : 2024-11, 2024-11-1 et 2024-265

Ottawa–Gatineau, le 11 février 2025

Bayshore Broadcasting Corporation Owen Sound (Ontario)

Dossier public : 2023-0088-8

Audience publique dans la région de la capitale nationale

25 mars 2024

CFOS Owen Sound – Conversion à la bande FM – Finalisation des conditions de service

1. Dans *CFOS Owen Sound – Conversion à la bande FM*, Décision de radiodiffusion CRTC 2024-265, 31 octobre 2024 (décision de radiodiffusion 2024-265), le Conseil a approuvé une demande présentée par Bayshore Broadcasting Corporation (Bayshore) en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une station de radio FM commerciale de langue anglaise à Owen Sound (Ontario) pour remplacer sa station de radio AM commerciale de langue anglaise CFOS Owen Sound.
2. Dans cette décision, le Conseil a proposé de prendre des ordonnances imposant à Bayshore les diverses conditions de service énoncées à l'annexe 2 de la décision et a invité les intéressés à présenter leurs observations uniquement au sujet des projets d'ordonnances. Le Conseil n'a reçu aucune observation.
3. Compte tenu de ce qui précède, et en vertu du paragraphe 9.1(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, le Conseil prend par la présente les **ordonnances** imposant des **conditions de service** à Bayshore Broadcasting Corporation concernant la nouvelle entreprise de programmation de radio FM commerciale de langue anglaise à Owen Sound (Ontario). Ces conditions sont énoncées à l'annexe 2 de la décision de radiodiffusion 2024-265.

Secrétaire général

La présente décision doit être annexée à la licence.